



## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50 - Fax 09.57.34.75.43

E-mail : [sdasfo35@gmail.com](mailto:sdasfo35@gmail.com) [ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

Sites : <http://sdasfo35.tumblr.com/>

### APPEL à la GREVE DU 30 JANVIER 2018 du SDAS FO 35

Notre syndicat départemental appelle l'ensemble des salariés des EHPAD, mais aussi l'ensemble de notre champ de syndicalisation des salariés de droit privé du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'aide à domicile à cesser massivement le travail et à organiser la Grève Générale des EHPAD à l'appel de l'intersyndicale nationale, grève illimitée qui débutera à partir de 0h01 le 30 Janvier 2018.

Le SDAS FO 35 soutient l'ensemble des salariés des EHPAD publics, privés et à but non lucratif, dans le secteur de la personne âgée comme ailleurs nous exigeons dignité des conditions de travail des salariées-és et dignité des soins, de l'accueil et de l'accompagnement de nos aînés. Cela passe par l'arrêt des politiques d'austérité qui sont suicidaires et meurtrières socialement, économiquement et démocratiquement. Nous faisons notre la formule de Victor HUGO : " c'est à la façon dont elle traite ses anciens et ses détenus que l'on mesure le degré de civilisation de nos sociétés". Il est clair que la bienveillance à l'égard des professionnels et des usagers réclame un plan d'urgence et de financement massif des moyens humains et matériels supplémentaires pour répondre dignement à la hauteur du besoin de la population.

Rompre avec ces politiques délétères et dégradantes est l'urgence du moment, cela passe par l'abrogation de toutes les Lois de Régressions Sociales Ordonnances Scélérates macron, Loi Travail 1, Loi Tourraine, Loi HPST, Loi Rebsamen et tout récent le retrait du projet de loi PFLSS projet de loi de financement de la Sécurité Sociale et notamment de son article 50 qui introduit la non opposabilité des conventions collectives aux financeurs de notre secteur d'activité.

Le SDAS FO 35 réclame la restitution des exonérations de cotisations patronales plusieurs milliards d'euros à notre Sécurité Sociale, le retour à la prise en charge intégrale de la Sécurité Sociale de 1945 et de toutes ses attributions, une loi de réquisition de l'immigration des capitaux et de taxations des fraudeurs fiscaux affectant les sommes collectées aux personnes âgées, à l'aide à domicile, à la veille sociale, au logement social, à la revalorisation du minimum vieillesse, des minima conventionnels et des APL.

Dans les EHPAD comme ailleurs obtenir la satisfaction des cahiers de revendications est la seule voie du progrès social en marche, moteur de l'histoire la revendication protège l'humain contre le retour programmée à l'indigence, à la misère et à la barbarie à l'encontre singulièrement des personnes âgées mais aussi à l'encontre de l'ensemble de la population de l'hexagone français et des réfugiés.

La République sans la Justice Sociale, c'est une idée vidée de sa substance, c'est demain le retour programmé au chacun pour soi, au gré à gré de l'ancien régime, où l'inégalité est constitutionnalisées, l'ubérisation d'une république en marche, c'est une république vide de sens où l'ambition républicaine égalitaire a été reniée et est chaque jour bafouée davantage.